



SEP AGRILOR

9 novembre 2022

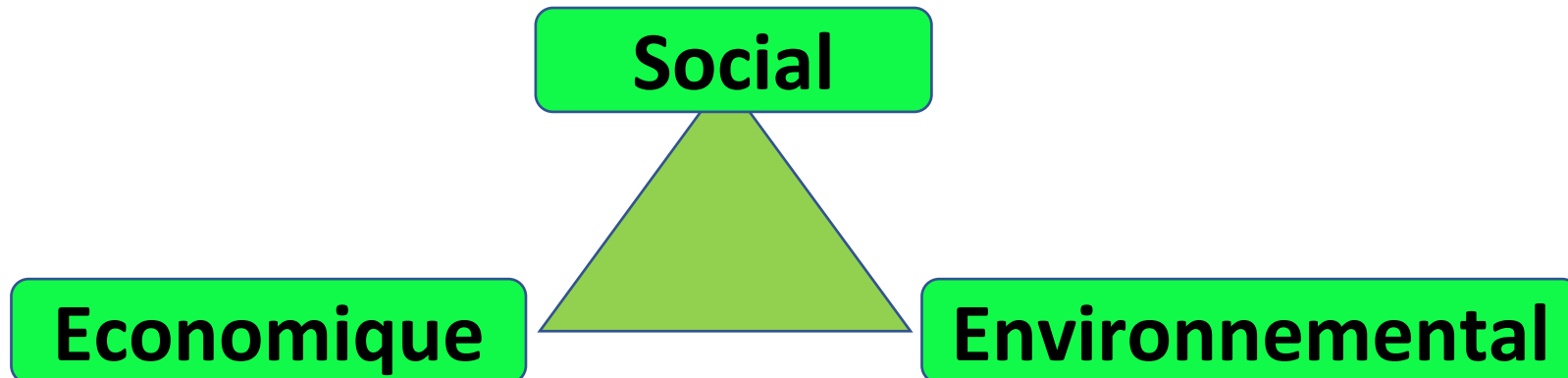
Une aventure Humaine pour booster des changements

- Fin 2015 : constitution Assolement en commun (5 exploitations intègrent un groupe existant de 4 exploitations)
 - Recherche d'un mode de production plus résilient d'un point de vue économique
- 2016: Choix unanime du groupe de partir vers le SD et l'A2C
 - Diverses formations suivies : Mr Stéphane Billiotte, Antonio PEIRRERA...,
 - Formations Relations Humaines
 - Thématiques : A2C, Elaboration de préparations à bases de plantes, Homéopathie...
- 2019 : Sortie d'un des membres historiques
- 2019 : premières préparations d'orties fabriquées et utilisées
- 2022: acquisition de 2 bâtiments à aménager (stockage, séchage, atelier, administratif, locaux techniques : phyto et labo pour préparations)



Mise en place d'un GIEE en 2017 reconduit en 2021

- L'idée du GIEE est venue après l'idée de se mettre en assolement en commun
- Le GIEE permet de mettre un cadre sur le projet et d'affiner la réflexion



Objectifs initiaux que nous avons écrits en 2017

- **Les sols sont nus plusieurs mois**

- ☐ favorisent les salissements



Semer des couverts permet de:

- ☐ capter le rayonnement solaire pour produire de la biomasse : c'est bon pour la matière organique, permet de produire du tonnage à restituer au sol.



- ☐ augmente la fertilité des sols, la vie des sols, le stockage d'eau : faire des choix judicieux de couverts





Des compétences au service du groupe

Hervé



Christophe



Sébastien



Olivier



Mickaël



Clément



Maxence



- Semis, préparations extraits plantes, préparation semences, pulvérisation, entretien des cultures, conception et aménagement des installations, électricien



- Moisson, assistance aux chantiers, pulvérisation, participe aux choix techniques, fertilisation,
- Éleveur de bovins



- Le technicien agronomique, observation et suivi des cultures, semis, pulvérisation, polyvalent, préparation semences et extraits de plantes, commercialisation des productions



- Vision de l'extérieur, moins impliqué car activité extérieur, participe à la moisson pour la conduite et le stockage, vision stratégique et commercialisation des productions



- Entretien du matériel, semis, polyvalent sur les différents chantiers, aménagement des installations
- Éleveur de bovins



- Suivi administratif et financier, centralisation des informations, suivi du réglementaire, moisson, fertilisation



- Le dernier arrivé, s'implique dans de nombreux chantiers pour s'approprier les différents aspects, très sensible à l'impact environnemental des pratiques
- apiculteur

Un installation permise grâce à la SEP

Maxence a repris la place de son père Henri

Sur 100 ha dont 60 ha de grandes cultures +
développement de l'apiculture

RENCONTRE | MEUSE

«J'AI CONVAINCU MON PÈRE»

Mon père m'a plutôt poussé à sortir de l'agriculture, pour que j'ai un salaire fixe et des vacances, loin des contraintes d'élevage de mon enfance. Cette position, Maxence l'a tenue jusqu'à ce que le virus agricole ne se réveille sous forme d'apiculture: «Comme tous les anciens à l'époque, mon grand-père possédait des ruches. Je me suis pris au jeu, j'ai commencé à fabriquer mes propres ruches, à élever mon premier essaim et à m'intéresser au rôle des pollinisateurs et à la sauvegarde de l'abeille noire.» Loin de se laisser abattre par les critiques de son entourage à l'annonce de sa volonté de vivre de la production de miel, il travaille individuellement chaque point négatif pour trouver une réponse. Philosophe, il se dit qu'il sera prêt le jour où son extracteur tombera en panne la veille de la récolte ou s'il devient allergique aux piqûres d'abeilles. Depuis le 1^{er} janvier dernier, Maxence est officiellement installé comme agriculteur. Fraîchement diplômé d'un BPREA, il a repris les 100 ha de son père, dont 35 ha de prairies. 26 ruches ont remplacé le troupeau de vaches allaitantes. L'objectif est d'atteindre 50 ruches et de rester le plus artisanal possible. L'intégralité de la première récolte estimée à 300 kilos sera commercialisée facilement en vente directe, par le bouche-à-oreille. Un magasin de producteurs l'a d'ores et déjà contacté mais Maxence souhaite prendre le temps de la réflexion avant de s'engager.

LA SEP? «UN LIEU ASSURANT»

Comme son père 25 ans avant lui, Maxence a assez naturellement rejoint la Société en participation (SEP). Huit exploitations agricoles ont mis en commun leur parcelle et travaillent ensemble: «Chacun porte sa pierre à l'édifice. Pour moi, je souhaitais passer en bio, la

Parce qu'il a toujours entendu son père lui dire qu'une installation serait difficile sur la ferme familiale à Lacroix-sur-Meuse que Maxence, aujourd'hui apiculteur, a travaillé pendant 10 ans dans l'électroménager et la vente de cuisines aménagées. Avant de se raviser...

Par Marie-Laure Chaballier



Récolte d'essaim.



IL TRAVAILLE INDIVIDUELLEMENT CHAQUE POINT NÉGATIF POUR TROUVER UNE RÉPONSE

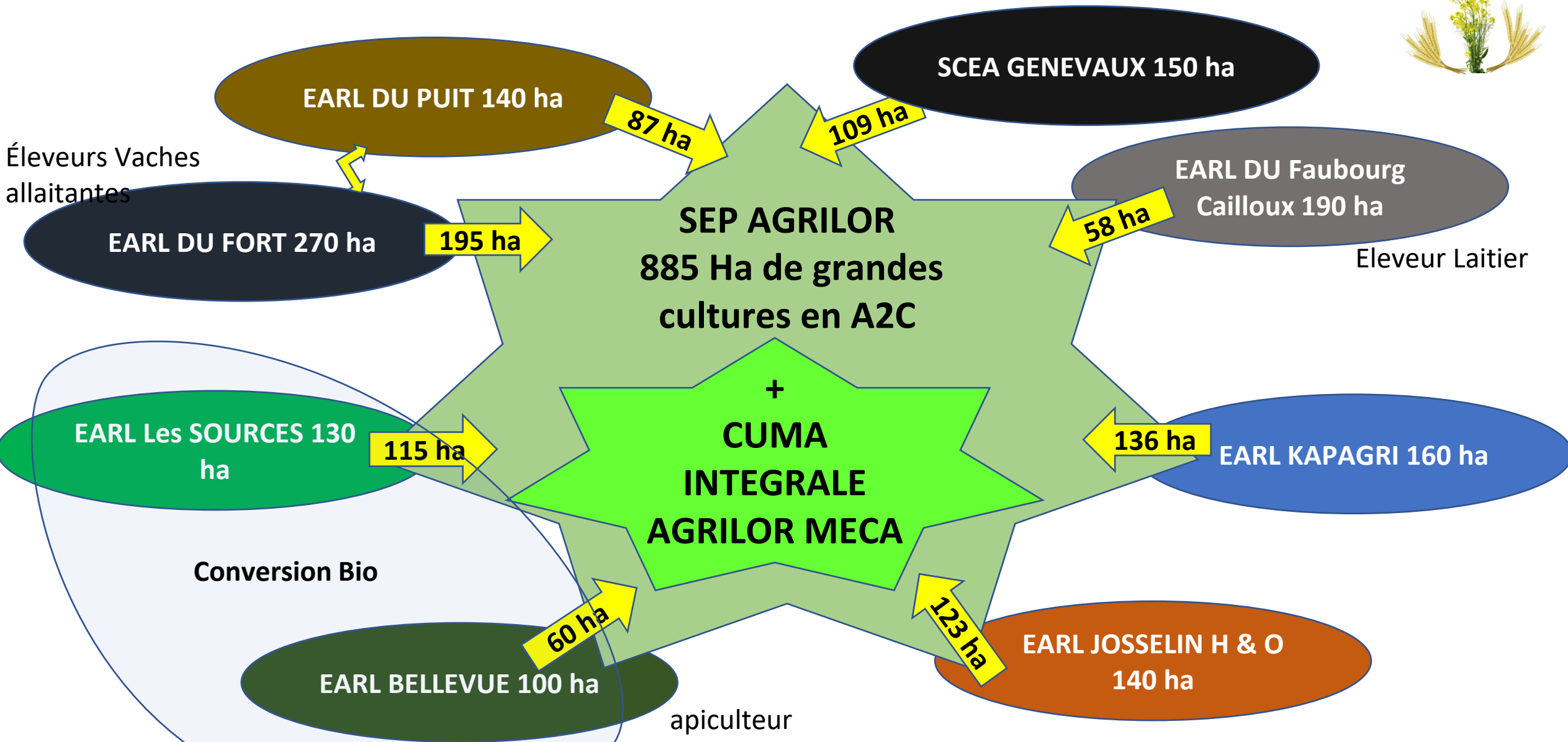
Maxence Lombard a réussi à rassurer son père sur la pertinence de son projet de reprise d'exploitation.

autres membres de la Sep en matière de couverts végétaux (moutarde, féverole, lin) pour favoriser les abeilles.» Maxence estime être chanceux: «J'ai des amis qui travaillent très dur en maraîchage ou polyculture élevage. Installés seuls, ils ont toujours les mêmes dettes 5 ans après.» Grâce à l'adhésion à la cuna Centre Meuse, il peut utiliser du matériel neuf et performant à moindre coût. Quant au soutien de son père, à présent convaincu, et des membres de la Sep, ils figurent selon Maxence par

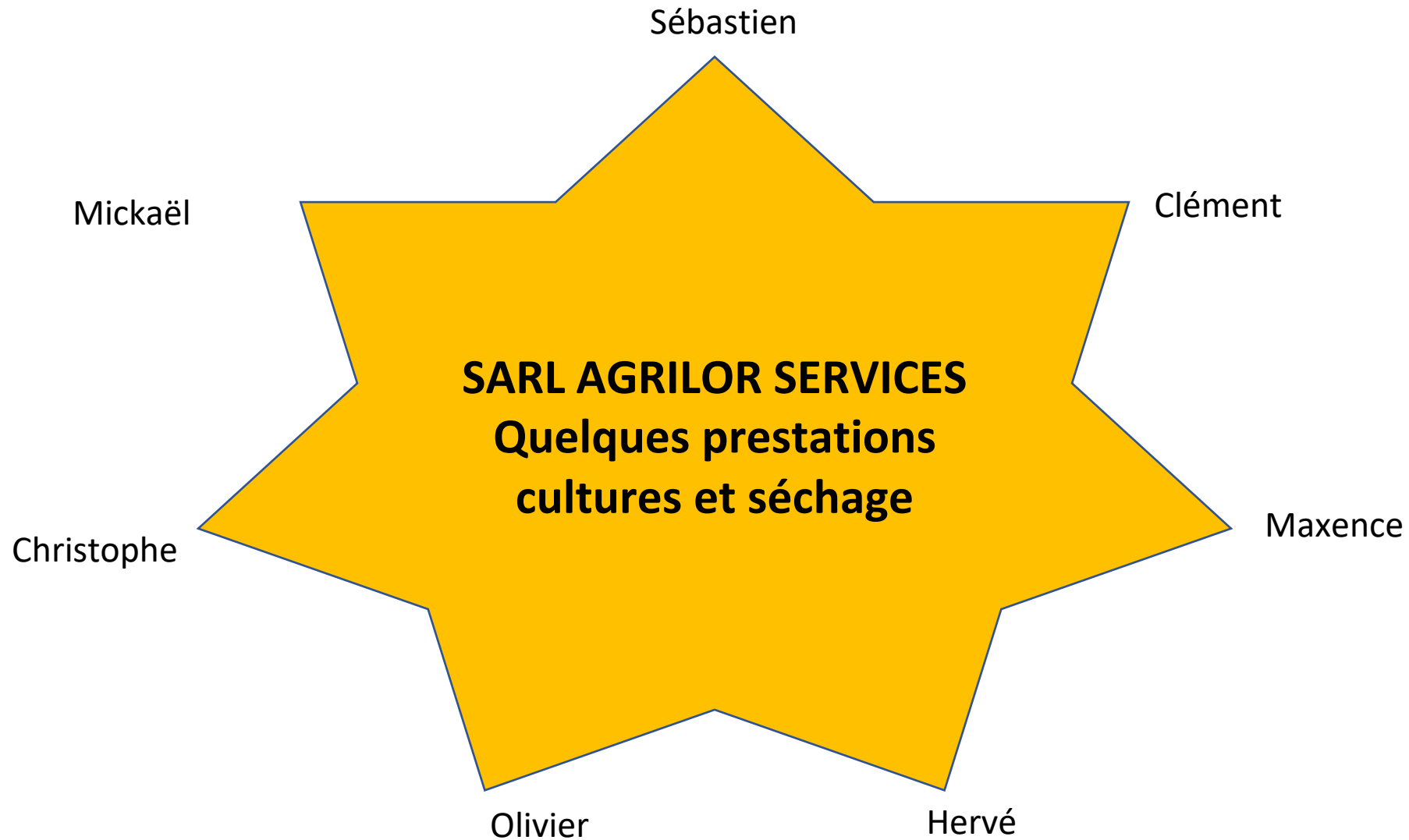
à 48 ans, l'expérience des anciens bénéficie aux jeunes.» Chaque fois que le groupe évolue, un nouvel équilibre doit être trouvé. Au quotidien, une réunion hebdomadaire sert à planifier les travaux et à échanger. Sans aucune pression pour continuer à participer au groupe, Maxence entend que «le plaisir reste au cœur de cette aventure humaine». Et c'est aussi le plaisir de se lever le matin que Maxence a retrouvé, en plus de la liberté acquise de s'organiser comme il le souhaite: «Je fais me

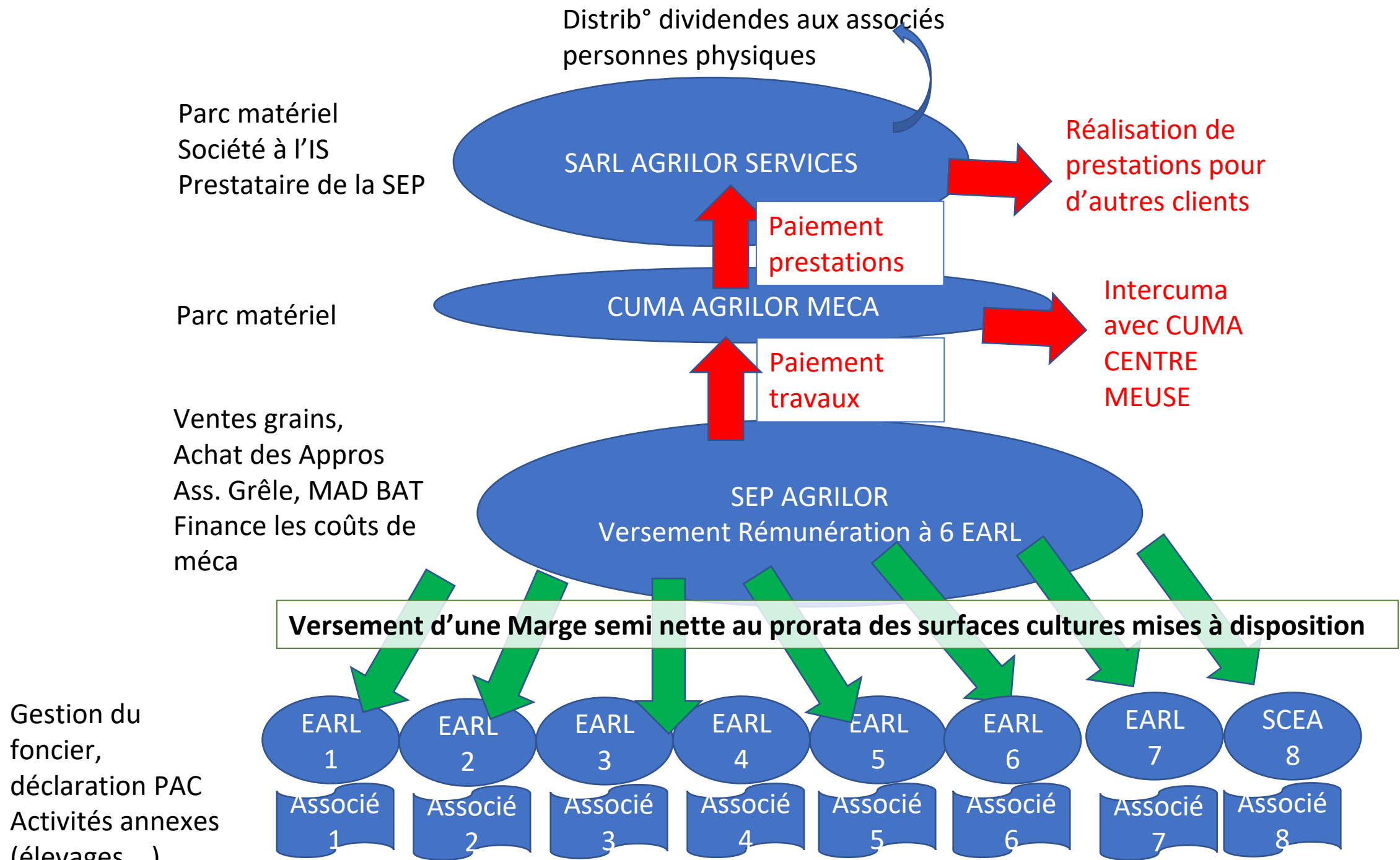


Organisation des exploitations en assolement en commun

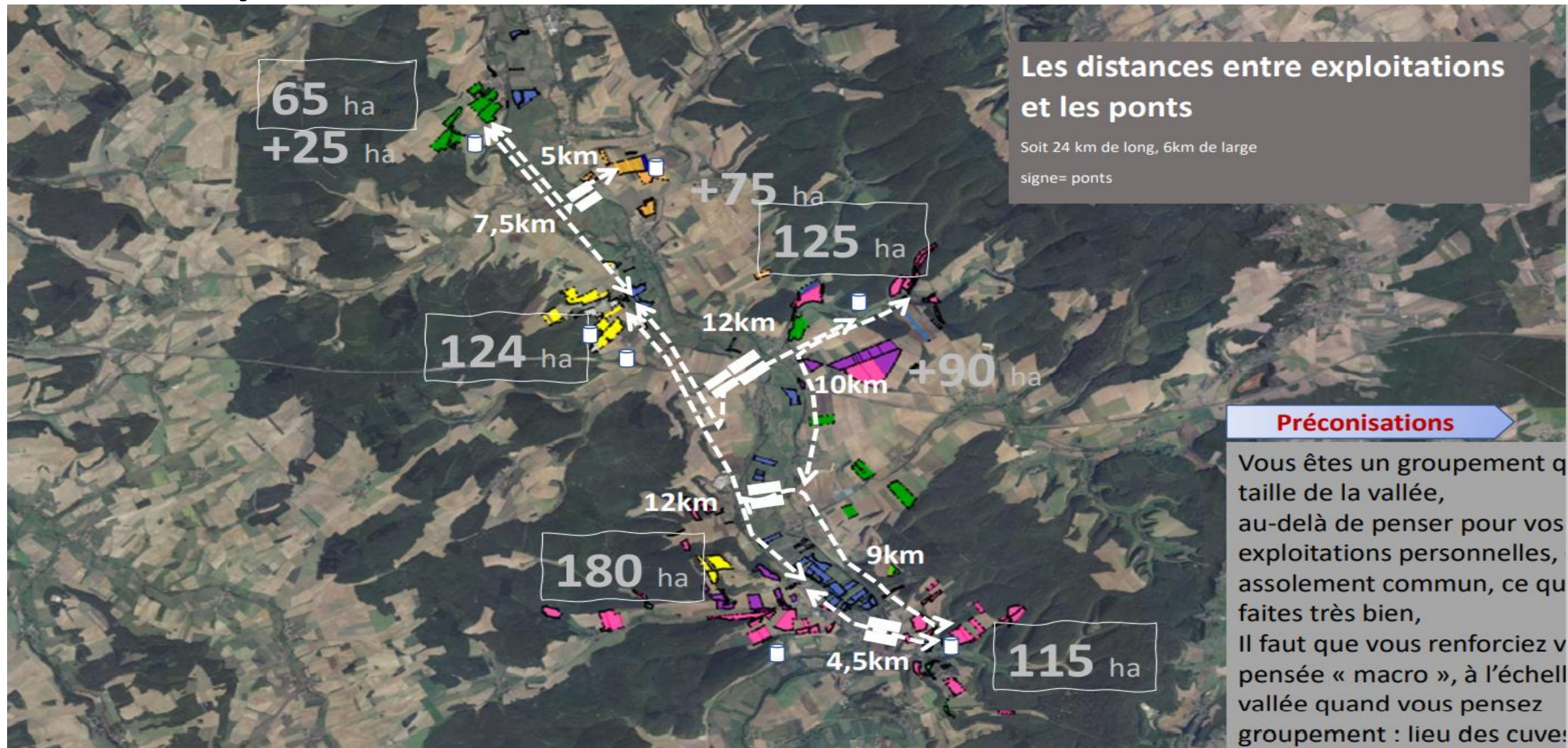


Structure complémentaire





Un rayon de 20 km sur la vallée de la Meuse



Recherche d'un point central opérationnel

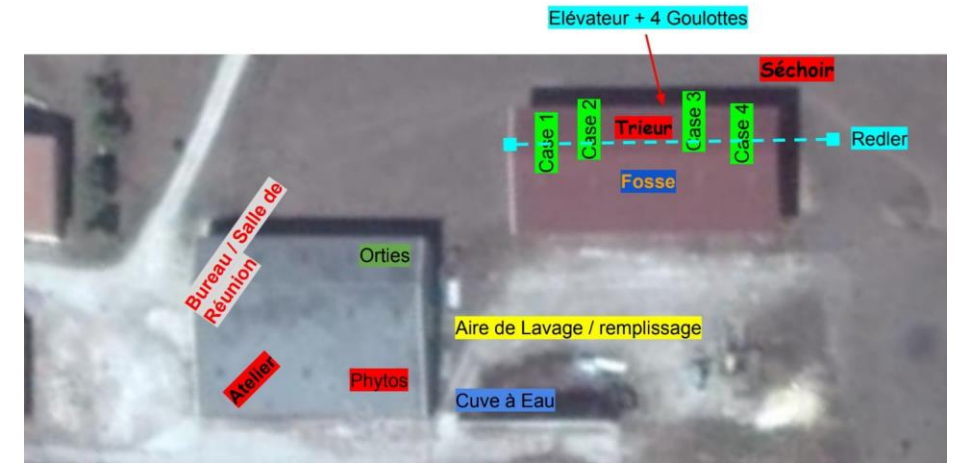
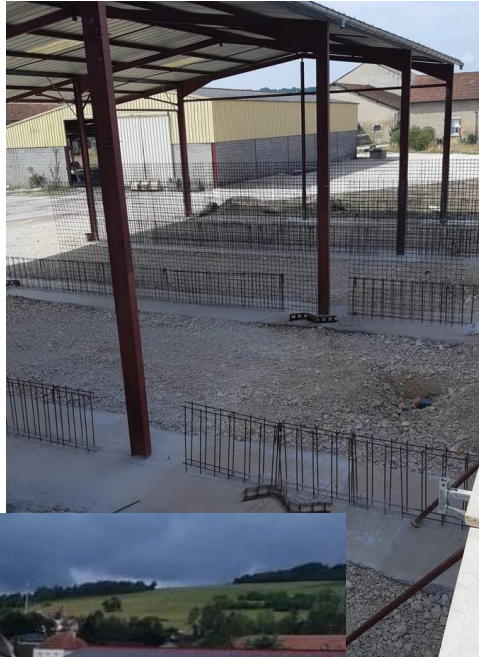
Recherche du centre de gravité sans
tenir compte des routes/ponts

- En jaune : au plus près des lieux d'habitations
- En bleu : exploitations
- En blanc : toutes parcelles

Chaque site
historique
dispose d'une
capacité de
stockage et
de bâtiments
opérationnels



Acquisition & aménagement bâtiments en 2022



stockage, séchage, atelier, administratif, locaux techniques : phyto et labo pour préparations à base de plantes

Un parc matériel dimensionné pour les besoins de la SEP





Chantier d'élaboration de purin d'Ortie

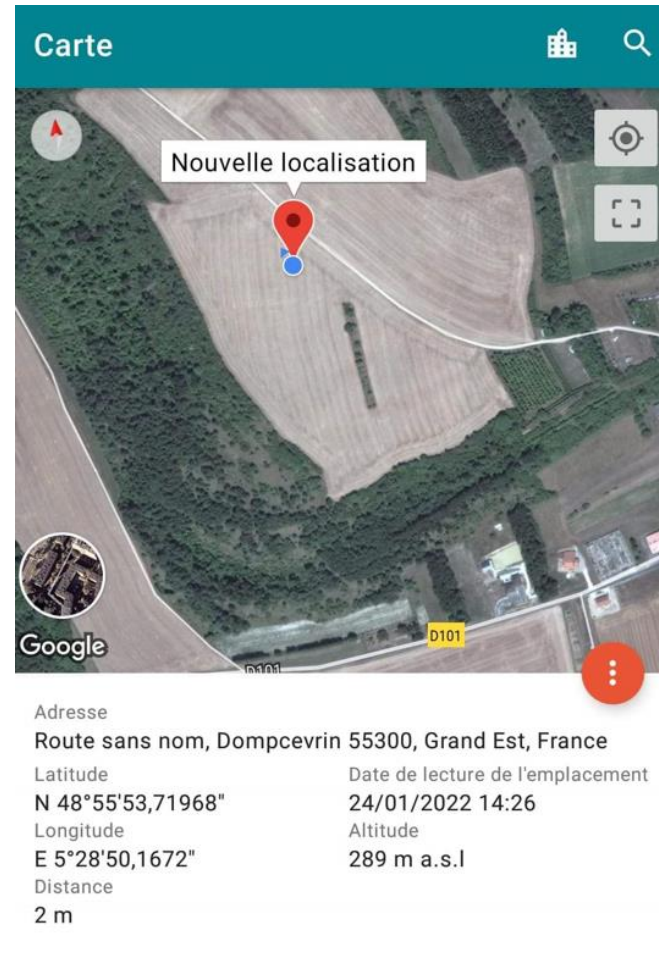


23 mai 2020

Préparation, filtration, analyse et mesure du **Redox**



Matériel de mesure conductivité du sol



Semis de couverts au plus près de la récolte



25 octobre 2022

10 septembre 2022



Colza 2022 associé à un couvert régulé au broyeur

et semis direct

7 septembre 2022



20 octobre 2022



Dégâts de gibier à gérer

- Forte pression de dégâts de gibiers



luzerne sous couvert d'orge sur une parcelle en conversion bio 2021



traitements de semences fermières au purin d'ortie et ou avec des produits naturels



**Blé produit en
mélange variétal**



Colza 2020 conduit sans insecticide mais infesté d'insectes ☐ retournement et implantation Tournesol



Tournesol 2020 derrière colza détruit : levée compliquée (printemps SEC)



Binage tournesol



De beaux tournesols qui ont manqué de ...



nouveaux investissements : roto étrille



Parc matériel à partir de 2021

- 1 moissonneuse NH CR 8.90 coupe 10.7 m Macdon
 - Coupe tournesol
 - 1 automoteur Evrard
 - Deux t7.270 + 1 part de T7.270 CUMA centre Meuse
 - 1 T7.210 + 1 T6.160
 - 1 Telescopique
 - 4 Bennes dont deux fonds poussants
 - 1 semoir condor
 - Broyeur avant arrière
 - Un terano + un carrier
 - Un rouleau 10 m
 - Un rouleau faca
-
- Amorti sur une surface de 875 + 85 ha soit **960 ha**



Parc matériel intercumma avec CUMA Centre Meuse

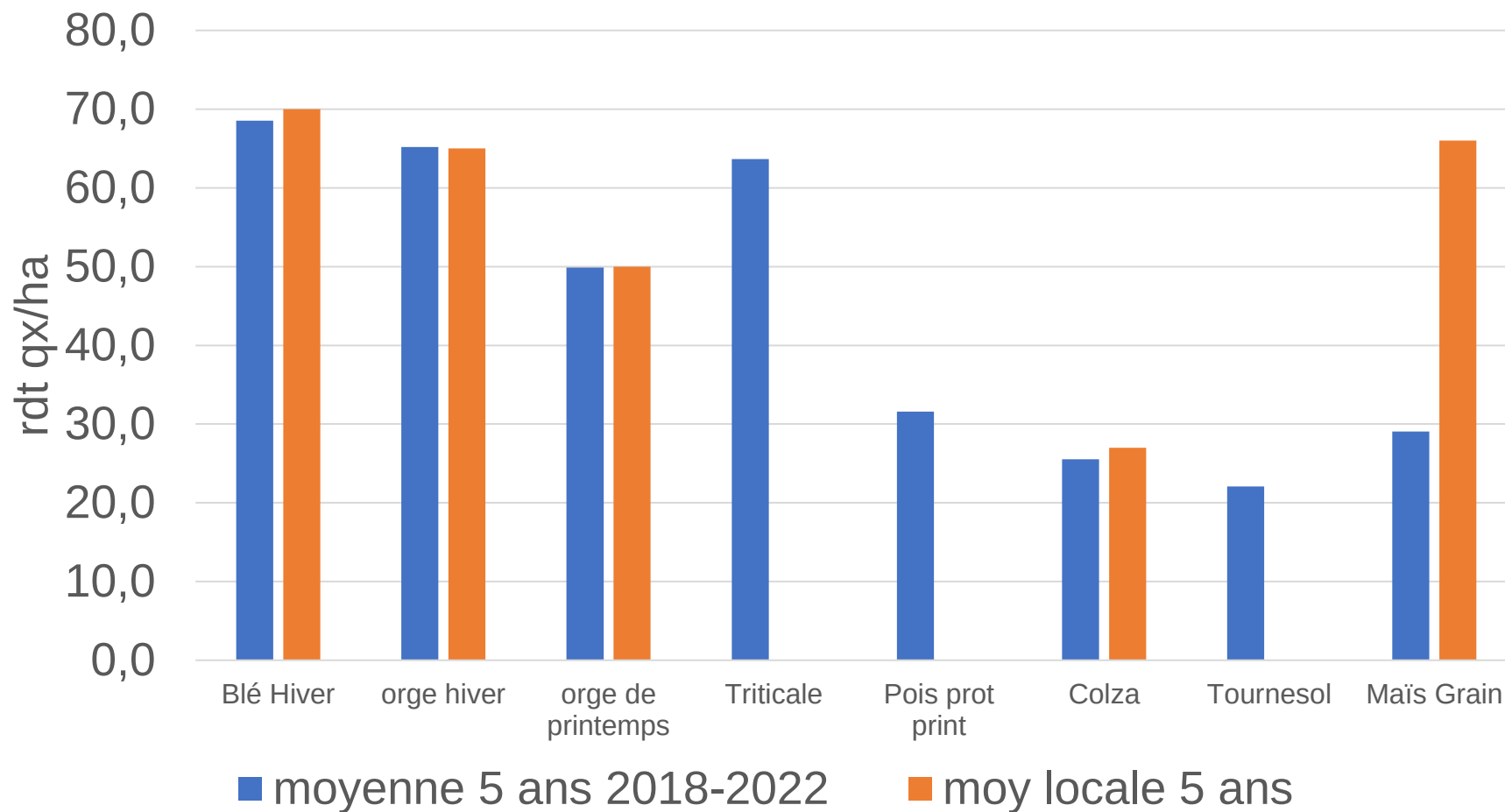
- 1 part Semoir tempo centre Meuse
- 1 part épandeur Pérard
- 1 part bineuse
- 1 part roto étrille
- 1 part herse étrille
- 1 part herse prairie + semoir
- 1 part broyeur pierre + aligneuse
- 1 part groupe de fauche jusqu'à la presse
- 1 part broyeur grande largeur





Rendements comparables à la région

Comparaison rendements SEP / région naturelle



Principales difficultés

- **Superposition des normes et réglementation**

- Un **assolement conventionnel SEP** + un **assolement BIO** attaché aux deux exploitations converties
- Les éleveurs sont historiquement positionnés dans une **zone ICHN**
- **Périmètres de captage** sur une partie de la SEP
- diversités d'assolement à respecter pour chaque exploitation (**PAC 2022**) Découpage et ventilation des surfaces annuels pour que chaque exploitation bénéficie des aides découplées (surprime des 52 premiers ha, verdissement...)
- **Nouvelles règles PAC 2023** **BCAE 8 + BCAE 7 + Ecorégime** doivent être respectés par chaque exploitation alors que l'assolement est commun!
- **Relations humaines** Pilier de la réussite souvent mis en dernier dans les priorités



Contradiction réglementaire et environnemental

- Impact environnemental de cette organisation : +++

IFT rotation qui est passé de 30 (moyenne Lorraine 2017) à 10.58 sur la rotation de 6 ans de la SEP.

Le **Glyphosate** est un allié précieux et permet de maîtriser les IFT globaux et surtout réussir une rotation en A2C.

- **Contrainte réglementaire** pour la réalisation **des dossier PAC** nécessite **un temps non productif important pour ne pas être pénalisé!**
- ? pourquoi n'est il pas possible de **déposer un dossier PAC SEP + clé de répartition de la SEP à chaque exploitation pour que chacune active ses DPB?** Si le parcellaire d'origine de chaque exploitation est dans une zone ICHN par exemple, elle pourrait bénéficier quand même des aides ICHN.
- La SEP n'a pas de personnalité juridique, la transparence devrait être « défendable »!!!



Les forces de notre groupe

- **Notre organisation SEP permet:**

- De rationaliser un assolement adapté à un parc matériel saturé, choix de cultures permettant d'allonger la période de récolte.
- Maintien d'exploitations viables même avec une surface limitée (installation d'un JA sur 60 ha de céréales)
- Se projeter vers un nouveau mode de production en mutualisant des compétences et en partageant le risque (permet aux membres de se challenger!)
- Émulation permanente à la recherche de pratiques plus vertueuses!
- Performance économique malgré les aléas
- Réflexion Bilan Carbone en cours
- Permet de maintenir les activités annexes grâce à la mise en commun des moyens de production (Main d'œuvre, méca, foncier...)



Les points de vigilances du groupe et de la technique

- Les relations entre membres
- Permettre le renouvellement des générations et être attractif pour que les repreneurs aient envies de poursuivre l'aventure
- Il faut être patient, la transition se fait sur plusieurs années !
- Maîtrise du salissement des parcelles
- Jusqu'à présent l'assurance récolte n'a pas été une nécessité (à voir pour l'avenir !)
- Crédit carbone qui n'est pas à la hauteur compte tenu de l'impact positif des pratiques mises en œuvre. Piste des PSE (prestations pour services environnementaux)
- Réglementaire PAC plus compliqué à gérer en assolement en commun (des ilots de références sont apparus, à quoi vont ils servir??)



SEP AGRILOR

Merci pour votre attention

